

# Un rond-point épatant

**L**e voyageur rejoint cette station balnéaire en empruntant un pont. D'ordinaire, dans la région, on aborde ainsi aux îles du voisinage, celle de Ré, d'Oléron... aussi a-t-elle quelque chose d'une île, du moins qui ressemble à l'idée d'une île avec ces pinèdes charmantes qui la précèdent, sans constructions visibles depuis la route. Ronce-les-Bains se cache en cette sortie d'hiver; le ciel, frisquet, est d'un bleu pâle immense. Déjà, au débouché immédiat du pont, un entrepôt de voiliers met en scène la mer toujours invisible. Et, à peine plus loin, une stupeur. Cocasse et touchante. Un rond-point ! Magnifique et triste. Deux bateaux. Deux cocottes en papier quadrillé. Pages géantes déchirées d'un cahier d'écolier, pliées en forme de navires enfantins qui parquent au centre d'une pelouse dont on devine l'entretien soigneux. D'ailleurs, cette vigilante attention nous est confirmée par une pancarte avertissant, lettres rouges sur fond blanc, que «cet aménagement est sous surveillance vidéo 24 heures sur 24».

Par **Pierre D'Ovidio** Photo **Claude Pauquet**



Une attention et un avertissement également surprenants.

Qui pourrait se montrer malveillant envers ces pliages colossaux venus de l'enfance ?

Quels vandales improbables hanteraient ce lieu ?

L'été, peut-être...

Le bateau plié de gauche a pour nom *La Tremblade*, celui de droite *Ronce-les-Bains*. À leur pied, deux étoiles de mer dont l'orange agonise à l'ombre maigre de jeunes palmiers.

Un groupe compact de cyclistes aux tenues fluo bariolées file et contourne sans un regard les petits navires. Ces sportifs, des coutumiers du lieu, dédaignent également la piste «cyclable», pourtant explicitement matérialisée, qui leur est réservée. Des habitués, vous dis-je...

**NOTRE PREMIÈRE APPROCHE DE RONCE-LES-BAINS.** Sur la route, deux campings se succèdent. *Les Ombrages*, à gauche – pourtant les pins sont de l'autre côté, et *Mon Désir*, toujours à gauche. S'ensuivent sur notre route hésitante, un cul-de-sac, bordé de résidences aux volets clos, dont nous comprenons trop tard qu'il n'a pour unique fonction que de permettre l'accès à ces constructions

vides, et un mini-golf qui semble s'être égaré lui aussi. Le droit chemin retrouvé, celui de la mer, nous accostons aux rivages d'un bar sur le toit duquel un tonneau a été hissé – hisse et ho ! Le bar *La Rhumerie*. *La Rhumerie* où, seuls clients ou presque, si l'on excepte en terrasse un courageux consommateur qui fume devant son demi en luttant contre le vent, nous buvons du café alors que le patron nous informe que l'établissement a subi deux tempêtes et jusqu'à des 70 cm d'eau ! «Jusqu'à-là ! J'ai mis une marque ! Heureusement, les machines sont en l'air !»

Il déclare aussi, en réponse à ma probable question, que les ronds-points sont toujours pensés et décidés au plan national. Sûrement par un quelconque type important à Paris, dans un non moins quelconque ministère dont la fonction est d'imaginer ce genre de mobilier touristique... Difficile de se faire un avis sur l'appréciation qu'il porte sur ces emblèmes des deux stations balnéaires. Il se défausse, en commerçant avisé qui ne veut heurter personne. À Ronce, la responsabilité ne peut être que lointaine.

À la tirette d'un établissement bancaire tout proche du syndicat d'initiative où une jeune femme désœuvrée distribue plans des lieux et suggestions de passe-temps aux très rares visiteurs, une passante m'interpelle : «Il marche, celui-là ?»

Alors que nous remontons à pied la rue parallèle au rivage, presque déserte, un gamin qui s'ennuie sur son vélo et multiplie les crochets sur la chaussée vide, apostrophe Claude qui s'est arrêté pour une photo. Il le prévient : «Quand je serai grand, je ne serai pas photographe, mais danseur étoile !» Nous le félicitons de ce choix audacieux. Le gamin sourit avec condescendance. Notre approbation devait lui être tellement évidente.

Une étoile terrestre, à coup sûr...

Pierre D'Ovidio a publié en 2011 *L'ingratitude des fils*, coll. «Grands détectives» 10/18. À paraître en mars dans la même collection : *Le choix des désordres*.